

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 21 juillet dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs de ses compétences. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

COLLÈGES

TARIFS DE RESTAURATION 2024

Le Département est appelé à réviser chaque année sa prestation de restauration dans les collèges publics en fonction de ses coûts réels de production.

Au regard de l'inflation déjà subie entre septembre 2022 et mai 2023 (+10%) sur les produits alimentaires, le Département sera contraint de répercuter cette hausse en 2024. Afin de protéger au mieux les usagers, le Département a décidé de ne pas faire peser la totalité de la hausse à l'ensemble des familles. Il prendra ainsi à sa charge directe 50% de cette répercussion.

- **Le prix d'un ticket repas (hors forfait) s'élève à 3,95 € en 2024.**
- **Par ailleurs, le Département octroiera une aide financière annuelle comprise entre 45 à 80 € aux élèves boursiers selon leur échelon.**

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

DYNAMISATION DES COMMUNES URBAINES

2 119 840 € de subventions ont été votés dans le cadre des appels à projets pour le Développement territorial et la Dynamisation des Communes Urbaines, dont, à titre d'exemple :

- 100 000 € attribués à la commune d'Arrens-Marsous pour la création d'un pôle de services.
- 100 000 € attribués à la commune de Castelnau-Magnoac pour l'aménagement d'un terrain de Grand Jeux de rugby.
- 200 000 € attribués à la communauté de communes du Plateau de Lannemezan pour la construction d'un centre aquatique.
- 170 000 € attribués à la commune de Séméac pour l'aménagement du quartier Jules Soulé et la création d'espaces publics paysagers.

Au total, **34 projets portés par les collectivités locales ont bénéficié d'un accompagnement du Département** à l'issue de cette première programmation.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

LE DÉPARTEMENT RENOUVELLE SON DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉNOVATION DES MEUBLÉS DE TOURISME

Depuis 2018, le Département est porteur d'un appel à projets dédié à l'accompagnement pour l'amélioration de la qualité des meublés de tourisme. Mené en partenariat avec Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement (HPTE) et en lien avec les offices de tourisme, ce dispositif permet d'accompagner les propriétaires privés dans leur projet de rénovation en finançant notamment une visite de conseil et un dossier de travaux personnalisé.

- **92 400 € de subventions ont été attribués aux offices de tourisme partenaires** au titre de l'année 2023 (offices de tourisme de Cauterets, Pyrénées 2 Vallées, Saint-Lary, Tourmalet-Pic du Midi, l'Agence touristique des Vallées de Gavarnie).

AIDE AU GARDIENNAGE DES ESTIVES

Le Département accompagne les groupements d'éleveurs en finançant des postes d'éleveurs-gardiens des troupeaux dans les estives.

- **28 gestionnaires ont sollicité un appui financier du Département pour les postes d'éleveurs gardiens et 4 gestionnaires pour l'accueil de 4 stagiaires lors du dernier examen de dossier pour un total de 31 624 € d'aides.**

CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES, Relations presse
Tél. : 05 62 56 78 44 - julien.courdesses@ha-py.fr